

**PROGRAMME DE VEILLE 2021 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

ALERTE N° 64 CONCERNANT VALEO

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié début 2021 la dernière version de son code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.

✂

VALEO

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 26 MAI 2021

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- RESOLUTIONS 12, 13 et 14 : Politiques de rémunération

Analyse

Les politiques de rémunération du Président Directeur Général, du DGD et du Directeur Général par anticipation de fonctions, présentées au vote des actionnaires intègre l'éventualité d'un maintien du bénéfice des actions gratuites au-delà de la cessation de ses fonctions ce qui n'est pas conforme aux préconisations de l'AFG.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 :
2-3 paragraphe 2-3-4

L'AFG préconise l'annulation des options et des actions gratuites en cas de départ de l'entreprise ainsi que l'absence de possibilité de modification a posteriori des conditions initiales d'attribution des options et actions gratuites.

- RESOLUTION 19 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé

Analyse

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital à hauteur de 9,5% du capital actuel sans DPS par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 :
1-3 paragraphe 1-2 b)

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).

- RESOLUTION 20 : Augmentation de capital sans DPS « au fil de l'eau »

Analyse

La résolution 20 autorise, pendant 26 mois, le Conseil d'administration, à déroger pour les émissions autorisées par la résolution 19, aux modalités de fixation du prix par augmentation du capital sans droit préférentiel de souscription « au fil de l'eau » par tranches de 10% du capital social par an, ce qui ne répond pas aux préconisations de l'AFG.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 :
1-3 paragraphe 1-2 b)

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).

- RESOLUTION 21 : Option de sur allocation (green-shoe)

Analyse

La résolution 21 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment à la résolution 19 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 :
1-3 paragraphe 1-2 b)

L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).

GOVERNANCE

1. Composition du conseil de VALEO

Le conseil d'administration de VALEO comportera, à l'issue de l'assemblée générale 76,9% de membres libres d'intérêts, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Jacques Aschenbroich	PDG	Non libre d'intérêts	100%	M	66	FR	12	2023	1	2			
	Gilles Michel	Administrateur référent	Libre d'intérêts	100%	M	65	FR	3	2022	0	3		P	P
<input checked="" type="checkbox"/>	Christophe Périllat	DGD	Non libre d'intérêts	100%	M	55	FR	Nouveau	2025	1	1			
	Bpifrance Participations SA Représentée par Stéphanie Frachet	Représentant d'actionnaires	Non libre d'intérêts	100%	F	43	FR	2	2022	0	3	M	M	M
	Eric Chauvirey	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	46	FR	4	2021	0	1			M
	Fonds Stratégique de Participations Représenté par Julie Avrane-Chopard	Représentant d'actionnaires	Libre d'intérêts	100%	F	49	FR	1	2024	0	2	M		
	Grzegorz Szelag	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	N/A	M	43	PL	1	2025	0	1			
	Bruno Bézard		Libre d'intérêts	100%	M	58	FR	4	2022	0	1	M		
<input checked="" type="checkbox"/>	Caroline Maury Devine		Libre d'intérêts	100%	F	70	US	6	2025	0	3		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Noëlle Jégo-Laveissière		Libre d'intérêts	100%	F	53	FR	5	2025	1	4	M		
	Thierry Moulouguet		Libre d'intérêts	100%	M	70	FR	10	2024	0	1	P		
	Olivier Piou		Libre d'intérêts	100%	M	62	FR	2	2023	0	1	M		
	Patrick Sayer		Libre d'intérêts	100%	M	63	FR	2	2023	0	2		M	M
	Ulrike Steinhorst		Libre d'intérêts	100%	F	69	DE	10	2024	0	3		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Véronique Weill		Libre d'intérêts	100%	F	61	FR	5	2025	0	3	M	M	M

2. Spécificités

- Les statuts de VALEO comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de quatre ans.
- Forme juridique de société européenne (SE).

✂

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Laure DELAHOUSSE